

AVIS DE MARCHE ACCORD CADRE DE FOURNITURES

1 – Identification de la consultation

MARCHE 2025-04 RENOUVELLEMENT DE LA SALLE IMMERSIVE IMMERMOME

2 – Objet

Le contrat porte sur le renouvellement de la salle immersive, dénommée CAVE (Cave Automatic Virtual Environment), de la plate-forme Immermove de l'Université Rennes 2, hébergée dans les locaux de l'ENS Rennes sur le campus de KerLann (Bruz).

Code CPV	Libellé CPV
32321300-2	Matériel audiovisuel
32300000-6	Récepteurs de télévision et de radio et appareils d'enregistrement ou de reproduction du son ou de l'image
32321200-1	Équipement audiovisuel
30232000-4	Périphériques (appareils)
38653400-1	Écrans de projection
48900000-7	Logiciels et systèmes informatiques divers

3 – Caractéristiques

3.1 – Procédure retenue

Appel d'offres ouvert européen en application des articles L2124-2 et R2124-2 du Code de la Commande Publique (CCP). La forme retenue pour l'exécution du contrat est ordinaire.

3.2 – Valeur estimée

Le montant maximum des crédits budgétaires alloués à ce marché est fixé à 680 000 € HT. Toute offre dont le prix excéderait ce montant sera considérée comme inacceptable au sens de l'article L2152-3 du CCP.

3.3 – Allotissement

Le présent accord-cadre est composé d'un lot unique au sens des articles L2113-10 du CCP compte-tenu du caractère homogène des fournitures, travaux et services objets du présent marché.

3.4 – Tranches

Sans objet.

3.5 – PSE

3.5.1 – PSE obligatoires

Des **prestations supplémentaires éventuelles** (PSE) sont exigées par l'acheteur dans les conditions suivantes :

PSE	Descriptif
1. Réseau très haut débit et faible latence 10 Go	article 3.1.3 CCTP
2. Périphériques d'interaction	article 3.3.3 CCTP
3. Distribution du rendu graphique	article 3.4.3 CCTP

3.5.2 – PSE facultatives

Sans objet.

3.6 – Variantes

3.6.1 – Variantes obligatoires à l'initiative de l'acheteur

Des variantes **obligatoires et non cumulatives** sont exigées par l'acheteur dans les conditions suivantes :

Variante	Descriptif
1. Contrat de maintenance de 6 ans (en remplacement du contrat de maintenance de 5 ans inclus dans l'offre de base)	article 3.5 CCTP
2. Contrat de maintenance de 7 ans (en remplacement du contrat de maintenance de 5 ans inclus dans l'offre de base)	article 3.5 CCTP
3. Contrat de maintenance de 8 ans (en remplacement du contrat de maintenance de 5 ans inclus dans l'offre de base)	article 3.5 CCTP

3.6.2 – Variantes facultatives à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

3.6.3 – Variantes à l'initiative du candidat

Non autorisées.

3.7 – Durée du marché

Le marché prend effet à compter de la date de notification.

Les matériels devront être livrés et installés dans un délai de 3 mois maximum à compter de la date de notification.

3.8 – Lieux d'exécution

Les matériels seront livrés à l'adresse suivante :

Ecole Normale Supérieure de Rennes
Plateforme Immermove
Campus Ker Lann

3.9 – Visite des lieux

En établissant leur offre, les candidats sont réputés avoir pris connaissance du site et des conditions dans lesquelles ils devront installer les matériels.

3.9.1 – Visite obligatoire

Sans objet.

3.9.2 – Visite facultative

Les candidats peuvent de manière facultative effectuer une visite du site dans les conditions suivantes :

- Personne à contacter : M. Anthony SOREL (anthony.sorel@univ-rennes2.fr)
- Dates et horaires : à fixer avec M. Anthony SOREL

Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées.

3.10 – Critères de jugement

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif
1. Prix HT (60 %)	Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global et forfaitaire des prix en € HT
2. Valeur technique (40 %)	La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique et de l'Annexe 1 - CRTA

3.11 – Phase d'audition ou de démonstration éventuelle

Pendant la phase d'analyse des offres, l'acheteur se réserve le droit d'organiser une phase d'audition ou de démonstration des équipements proposés avec les candidats classés aux 3 premières places.

Les candidats concernés seront alors contactés par écrit pour en organiser les modalités techniques et pratiques.

La démonstration des équipements et logiciels pourra être réalisée par les candidats dans le lieu de leur choix (de type salle en fonctionnement), en France Métropolitaine uniquement.

Les candidats seront tenus de présenter, au cours de cette session, les matériels et solutions logicielles décrits dans leur offre.

4 – Conditions de participation

4.1 – Date limite de remise des plis

13 Janvier 2025 à 12h

4.2 – Modalités d'obtention du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019, le DCE est consultable et téléchargeable sur le profil acheteur (PLACE) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

4.3 – Dépôt des plis

Les offres seront adressées uniquement sur le profil d'acheteur (PLACE) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

4.4 – Capacités

DC1, DC2, références, documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières, déclarations et attestations visés aux articles R2142-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

4.5 – Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée dans le RC.

5 – Renseignements complémentaires

5.1 – Langue utilisée

Français

5.2 – Monnaie utilisée

Euro

5.3 – Modalités essentielles de financement et de paiement

Financements extérieurs

Paiement à 30 jours par virement bancaire.

6 – Procédures de recours

6.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif

Hôtel de Bizien

3 Contour de la Motte - CS 44416

35044 RENNES Cedex

Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr

<http://rennes.tribunal-administratif.fr/>

SIRET : 173 500 059 00014

6.2 – Coordonnées du comité consultation régional

CCIRA de Nantes

DREETS DES PAYS DE LA LOIRE

Immeuble Skyline, 22 mail Pablo Picasso - BP 24209

44042 NANTES Cedex 1

Courriel : dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr

SIRET : 130 029 283 00012

7 – Identification de l'acheteur



Université RENNES 2

Direction des Finances et du Pilotage

Pôle Commande Publique

(Bâtiment Présidence – Porte 403)

Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex

@ : achatsmarches@univ-rennes2.fr

<https://www.univ-rennes2.fr/>

SIRET 19350937900015

Catégorie : Etablissement public national – Education - EPCSCP

L'acheteur n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs.

8 – Date d'envoi de l'avis à la publication

10 décembre 2024